

Saint Jean Pla de Corts Echecs

Siège social et correspondance au :

6 rue du chateau
66490 Saint Jean Pla de Corts
Tél : 06-51-23-08-61

Secrétariat club : admin@sjpce.fr

Comptabilité club : compta@sjpce.fr

Facebook : www.facebook.com/EchiquierSaintJeannais

Mail club : contact@sjpce.fr

Site: <https://sjpce.fr/>

N° Sous Préf : W661001713

Id. SIRET: 794 457 101 00010

Code APE : 9312Z

Agrément FFE : N66045



Règlement : 1° championnat du Monde de Chessbike 2021

Très important : Sur le site du club, vous disposez d'un film promotionnel pour cette 1° édition ainsi que de 4 vidéos montrant les 4 boucles vélo (en fonction de sa couleur d'échiquier et de sa catégorie de compétition)

Article 1 : Présentation

L'association «Saint Jean Pla de Corts Echecs » organise un championnat défini comme suit :

1° championnat du Monde de Chessbike en 6 manches au système suisse

Le samedi 2 octobre 2021 de 9h à 18h

Le dimanche 3 octobre de 9h à 18h

Lieu des rencontres : Les plans d'eau (2° plan d'eau : Wakepark-pêcheur) de la commune, 66490 St Jean Pla de Corts.

Il y aura **9 catégories** pour ce championnat du Monde et **13 titres de champion(ne) du Monde Chessbike 2021** seront en jeu :

- 6 titres masculins : U10M – U12M – U14M – U18M – MasterM - VetM
- 6 titres féminins : U10F – U12F – U14F – U18F – MasterF - VetF
- 1 titre mixte en VAE

Ce Championnat est réservé aux jeunes joueurs (sans limite d'élo : de petit poussin U8 à junior U20) et aux adultes (sans limite d'élo) répartis en deux catégories (Master M : 20-50 ans / Vétéran, Vet : plus de 50 ans).

Une catégorie supplémentaire existe pour les participant(e)s employant un VAE. Celle-ci est ouverte uniquement pour les adultes dès l'âge de 16 ans accompli au jour de la compétition.

Un Comportement correct est exigé à chaque participant. Le participant inscrit renseignera le matin de l'inscription une décharge de responsabilité au nom du club organisateur SJPCE (en cas de chute de vélo).

Une catégorie est considérée complète si elle possède au moins 8 participants.

Un fois l'inscription prise en compte, le participant est nommé : **Chessbiker**. Chaque chessbiker devra fixer sur le guidon de son vélo une plaque de cadre identifiant sa catégorie et son N° de dossards.

Le chessbiker disposera d'un temps suffisant pour porter son vélo dans la zone : Parc vélos surveillés pour la journée et aura à sa disposition les horaires des manches auquel il participe afin de se présenter à l'heure dans la zone d'appel sur l'ensemble des deux jours de compétition.

L'organisation se réserve le droit de fusionner des catégories (compatibles au niveau des capacités physiques qu'exigent ce sport) si elles ne sont pas complètes.

Article 2 : Droits d'inscription

Tarif unique : **10 euros** (à régler par chèque ou par espèce avant le 30/09/2021)

- envoi à SJPCE, 6 rue du château, 66490 St Jean Pla de Corts

- boîte aux lettres disponible au local du club à la même adresse

Une licence B FFE sera prise sur place au nom du club organisateur : SJPCE pour 3€ (à votre charge) pour un joueur jeune non licencié le matin de la compétition au moment du pointage.

Les joueurs adultes non licenciés à la FFE pourront prendre la licence B pour 9€ (option obligatoire) au moment du pointage.

Tous les droits d'inscription ne seront encaissés que si la compétition a lieu (soumis aux conditions météo) mais l'organisateur a aussi réservé le WE suivant et peut se permettre de reporter ce championnat. Si un participant ne pourrait pas venir sur le WE de report, celui-ci pourra être remboursé s'il en fait la demande !

Article 3 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur et spécifiques à la cadence Blitz. L'article B.4 ne s'applique pas pour l'intégralité de la manifestation. Cependant, les points suivants seront à respecter par chaque participant :

- un coup illégal achevé entraîne une pénalité si celui-ci est constaté par l'arbitre.
- un second coup illégal achevé fait perdre la partie (toujours constaté par l'arbitre et non l'adversaire)
- l'arbitre annonce la chute du drapeau s'il la constate
- L'ensemble des Chessbiker devra jouer sa partie d'échecs avec ses deux mains.
- Des pénalités de 10 secondes peuvent être administré par votre arbitre de table mais il vous aura avertit une fois avant en cas de mauvaise conduite.

Manches informatiques organisées au système Berger ou Suisse à l'aide du logiciel PAPI 3.3.6.

2 particularités (Afin de déstabiliser les joueurs de club d'échecs) :

1- Les pièces blanches sont placées sur les rangées 7 et 8 de l'échiquier. Les pièces noires sur les rangées 1 et 2.

2- La partie est initiée par le joueur qui conduit les pièces noires.

Article 4 : Cadence et horaires

Ouverture du championnat à 8h00 le samedi pour le pointage des Chessbikers et le placement des vélos/casques dans le parc sécurisé.

La compétition aura lieu sur le périmètre du second plan d'eau (lac pêcheur) de 9h30 à 18h00 le samedi et de 9h15 à 17h30 le dimanche. Durant ces horaires le périmètre du plan d'eau sera sécurisé par 7 bénévoles/membres SJPCE et sera fermé à tout type de circulation afin de sécuriser le championnat. Les 4 boucles VTT ont une longueur moyenne de 910 mètres et présente un dénivelé de 5 mètres positif.

La cadence sur la pendule/échiquier est de 4'KO.

La boucle VTT chronométré avec une vitesse moyenne de 15km/h approximativement se réalise en 3'20" (parcours technique) et 3'40" (parcours piste)

La première manche débutera à 9h30 les samedis et dimanche

Remise des prix et cérémonie de clôture le dimanche au plus tard 18h30 (Zone Chessbike village).

Un panneau général des horaires et catégories des manches sera visible dans le village Chessbike, au niveau de la buvette.

9 championnats (une grille des horaires sur l'ensemble du Week-End sera remise à chaque chessbiker afin qu'il se présente toujours 5 minutes avant le début de sa manche dans la zone d'appel attenante au parc à vélos !) : Un sachet avec d'autres surprise lui sera mreis lors du pointage le samedi matin.

Parcours Piste :

C1 : MixteVAE

C2 : Mixte Vét

C3 : Mixte U8-U10

C4 : Mixte U12

C5 : Garçon U14

Parcours Technique :

C6 : Masculin U16-U18

C7 : Féminin U14-U16-U18

C8 : Masculin U20-Master

C9 : Féminin U20-Master

Article 5 : Classement et Prix

Départages employés des ex aequo dans chaque catégorie:

1° le cumulatif

2° le Buchholz

3° la performance

Prix : un trophée/médaille pour le vainqueur dans chaque catégorie décernant le titre de **Champion(ne) du Monde de Chessbike** pour une saison (2021/2022) ! 13 maillots de Champion du Monde de Chessbikers seront édités et en jeu.

Il y aura 13 podiums et des lots surprises...

Article 6 : Forfait

Tout joueur souhaitant déclarer forfait pour une ou plusieurs manches, et désirant poursuivre le championnat, doit en informer l'arbitre avant que le calcul des appariements des dites manches n'ait été effectué.

Il n'y a pas de délai de retard accepté une fois les appariements effectués.

Les joueurs doivent participer au championnat dans une tenue correcte : Vélo en état, casque obligatoire et gant souhaitable.

En cas de chute sur la boucle VTT, si le chessbiker n'est plus en mesure de continuer, sa manche sera perdue mais il pourra continuer son championnat.

Article 7 : Fin de partie

Un match de **chessbike** consiste à réaliser une boucle en vélo puis de démarrer une partie d'échecs durant 2 minutes (sous le contrôle d'un arbitre disposant d'un chronomètre attribué pour chaque échiquier). Si celle-ci n'est pas terminée, les joueurs repartent pour une seconde boucle en vélo. Le premier joueur qui revient dans la zone tournoi, face à son échiquier déclenche la pendule toujours sous le contrôle de l'arbitre qui lui déclenche 2 minutes au chronomètre de jeu supplémentaire. Le match de chessbike continue ainsi jusqu'à la fin de partie. Il n'existe que trois façons de gagner au chessbike :

- la partie d'échecs se conclut par un mat.
- la partie d'échecs se conclut par un drapeau à la pendule (un joueur a utilisé tout son temps).
- un joueur a eu un incident (mécanique, chute, abandon temporaire) durant sa boucle vélo et son temps sur la pendule (échiquier) a affiché le drapeau.

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des noirs en cas de nullité) donne le résultat à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier et replacer son vélo avec casque dans le parc à vélo sous la conduite de l'arbitre de Table/échiquier.

Article 8 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier ou en vélo. L'arbitre de table décidera si un accord de nulle peut être validé.

Article 9 : Rappels

- La zone de jeu comprend « la zone tournoi » + « la boucle vélo » + « le parc sécurisé vélos »+ « la zone d'appel »
- Pendant la partie interdiction de quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Une fois sa manche terminée, le chessbiker devra rejoindre le chessbike village en attendant sa prochaine manche ou se positionner sur le périmètre des boucles vélo.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanctions et laissés dans la zone P1 : tournoi d'échecs (bac à cet effet).
- Un Village repas, une buvette ainsi qu'une restauration sera assurée sur l'ensemble de la compétition. Tous ses services annexes seront assurés par l'UMJ : Unité Mobile de Jeu) du club organisateur

Article 10 :

Arbitre principal : **Richard Garcia**, AF02, licence FFE n°K07415
Arbitres délégués : **Enzo Garcia**, licence FFE n°K07415
Damien Grenier, licence FFE n°K07415
Léa Bonte, licence FFE n°K07415
Dorian Salomon, licence FFE n°K07415
Maxence Dénaclara, licence FFE n°K07415
Damien Bonte, licence FFE n°U50238

Article 11 :

L'inscription au tournoi sous-entend la totale acceptation du présent règlement.

L'arbitre principal, **M.GARCIA**

L'ORGANISATEUR, secrétariat du club, **M.BONTE**